

Bonjour,

WWW.BLENOD.FR

45 - NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2023
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE

BLENOD

À LA UNE - PAGE 8

*Point sur les aides de
la rentrée scolaire !*

BLÉNOD
lès-pont-à-mousson



P.6
Inauguration
du parking
du Père-Hilarion





P.7
Soupe
de la solidarité
2023



P.12
Concert des
Gospel Mississippi !



SUIVEZ NOUS !

  @blenod.pam

 VilledeBlenod

  Blenod-pam



Directeur de la publication:
Bernard Bertelle

Textes: Marine Vonner / Maxence Philippot

Photos: Ville de Blénod, P-A Martin, Loris Jonnaïs, Marine Vonner, Ilknur Tosun-Ozipek

Conception: anagram-ny

Impression: La Moderne

Edité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude
BP 285 - 54 700
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture:
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence le samedi matin de 9 h à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.
(sauf durant les vacances estivales et de fin d'année)
Tél : 03 83 80 43 00
Écrire via www.blenod.fr/contact

NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie):
consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h,
après appel du 15 ou 3624
- **Samu: 15**
- **Police Nationale: 17**
- **Pompiers: 18**
- **N° d'urgence européen: 112**
- **Urgences sociales: 115**
- **Enfance maltraitée: 119**
- **Violences conjugales: 3919**
- **Drogue infos services: 0 800 23 13 13**

SOMMAIRE



6

6 - LES ÉCHOS DE LA CITÉ

INAUGURATION DU PARKING RUE DU PÈRE-HILARION, OUVERTURE DE LA POSTE COMMUNALE ET DE FRANCE SERVICES...



8

8 - À LA UNE

Blénod et son engagement en faveur de l'éducation



10

10 - DIVERTISSEMENT

DÉFILÉ & SPECTACLE DE SAINT-NICOLAS, CONCERTS, SPECTACLES D'HUMOUR...



EN ROUTE VERS 2024 !

L'année 2024 sera un exercice charnière pour la collectivité avec le lancement de travaux d'envergure qui dessineront le Blénod de demain.

En effet, en ce qui concerne le groupe scolaire, l'avant-projet définitif doit être validé en cette fin d'année par les différentes parties prenantes. Ce qui permettra de lancer la procédure de marché public et, ensuite, de pouvoir débiter les travaux, qui s'étendront sur une période de 40 mois.

Aussi, la fin du mois de janvier marquera la fin de la période d'essai en sens unique de la rue du Saule. Nous, riverains consultés et élus, avons décidé, lors d'une réunion de concertation, d'oser le changement en optant, avec responsabilités, pour la modification du sens de circulation. Ce sont près de 2 000 véhicules qui empruntent la rue du Saule chaque jour, et certains à vive allure. Nous nous devons donc de réagir.

Ce test a entraîné de nombreuses réactions, à Blénod comme dans les communes avoisinantes. Au sujet des personnes consultées, nous ne pouvions pas réunir les milliers d'automobilistes empruntant cette voie lors d'une consultation publique, que nous voulions constructive. A propos de la phase de test, la mise en place de chicanes a permis de réduire la vitesse des automobilistes et le flux de voitures a été divisé par deux. Enfin, pour les flux renvoyés sur d'autres voiries, si cette solution du sens unique est retenue, nous avons conscience que d'autres sens de circulations devront être réétudiés afin que les flux soient dirigés vers les routes départementales et nos écoles préservées.

Quoi qu'il en soit, nous allons devoir nous décider et prendre meilleure décision possible, pour chacun : riverains, automobilistes, piétons ou cyclistes. La réfection de la rue du Saule, dont la municipalité s'est fixé l'objectif, représente un investissement de plus d'un million et demi d'euros. Ce projet doit être réalisé

en prenant en compte l'évolution des enjeux urbains : la végétalisation pour créer des îlots de fraîcheur, les modes de circulations douces, la sécurisation des abords des voiries...sans oublier la place importante de la voiture dans notre quotidien. Le mot d'ordre est la sécurité de nos habitants et certaines de nos infrastructures ne peuvent plus supporter le volume du trafic actuel. Le changement peut déranger, mais nous ne pouvons nous réfugier dans l'immobilisme et refuser l'étude de nouvelles solutions.

Pour conclure, j'ai une pensée pour les civils qui souffrent aux quatre coins du monde : Arméniens, Israéliens, Palestiniens, Ukrainiens... Espérons que le monde reviendra à la raison. Espérons que les bombardements et invasions cesseront afin que la Paix entre les peuples puisse enfin être possible.

Bernard Bertelle
Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle



BLÉNOD EN IMAGES

Instagram Facebook @blenod.pam Twitter VilledeBlenod

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous



Fête des associations édition 2023 : 30 associations présentes pour cette belle journée à Blénod. Les participants ont pu découvrir les différentes associations locales, et même participer à des initiations.



Journées Européennes du Patrimoine 2023 : Blénod s'est joint à la célébration en ouvrant les portes de son église en partenariat avec Wieliczka. L'occasion d'en apprendre davantage sur l'histoire de l'église Saint-Etienne et de ses œuvres restaurées, tout en profitant de visites commentées par Michèle Camus.



Festival du film arabe : près de 100 personnes présentes pour profiter du concert des Orient Arts et de la projection du film Nezouk !





Challenge Octobre Rose du 8 octobre qui a rassemblé plus de 1 300 inscrits lors d'une matinée exceptionnelle, marquant ainsi un engagement fort dans un combat crucial !



510 élèves de maternelle et d'élémentaire des écoles de Blénod ont été transportés dans un monde magique avec le spectacle "La fabuleuse histoire de la princesse Claire", au Cinéma-Vilar, grâce à Nancy Jazz Pulsations !



Le concert du trio rock & acoustique NOREST du samedi 14 octobre, au Centre Culturel Pablo Picasso.



Résidence d'autonomie Ambroise Croizat : les incontournables déambulations et une mention spéciale pour Octobre Rose, avec une résidence parée de rose !



LES ÉCHOS DE LA CITÉ

Inauguration du tout nouveau parking de la rue du Père-Hilarion



Depuis le 12 avril 2023, à Blénod, un projet a vu le jour : la transformation d'un terrain en friche en un parking moderne et respectueux de l'environnement.

L'objectif de ce projet est de répondre aux besoins des habitants tout en promouvant la durabilité et la préservation de la verdure en milieu urbain. Un élément clé de ce projet est la gestion des eaux de pluie. Les neuf places de stationnement sont pavées pour permettre l'infiltration des

eaux, tandis que les zones non utilisées ont été végétalisées afin de favoriser la biodiversité.

Des travaux supplémentaires ont été réalisés pour garantir une utilisation optimale de ce nouveau parking, notamment l'installation d'un éclairage public. Ces ajouts contribuent à améliorer l'expérience globale des utilisateurs.

Le coût total de ce projet s'élève à 45 671,50 €, dont une subvention de 12 880 € a été accordée par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Célébration Gourmande : la résidence d'autonomie Ambroise Croizat en fête pour la semaine du goût !

Du 9 au 13 octobre 2023, au service restauration géré par le CCAS de Blénod, les écoliers, les aînés, les agents municipaux...etc, ont vécu une belle aventure gustative !

Au menu, différentes thématiques ont été explorées : menu forestier, menu du Périgord, menu à thème, menu



de la mer, et Menu asiatique. Derrière les fourneaux, notre chef cuisinier, Julien BRIOIS, et son équipe se sont mis en quatre pour offrir des plats savoureux préparés avec des produits frais et des ingrédients nutritifs.

L'objectif de cette semaine ? Faire découvrir des saveurs variées et éveiller les papilles de chacun.

De nouveaux services publics à Blénod : la Poste communale et France services !



Le jeudi 12 octobre, ces nouveaux services ont ouvert leurs portes au 132 avenue Victor Claude, après une ouverture provisoire à l'arrière de la mairie. Dans l'attente de la labellisation France services, ce nouvel établissement ouvert aux Bellédoniens et aux habitants du bassin de vie démontre, une nouvelle fois, l'engagement politique de la collectivité pour densifier et conserver nos services publics.

D'un point de vue financier, plusieurs entreprises locales (Poletti, Plombitherm, Andrejak, Urban, APSG et Barbelin) ont réhabilité le bâtiment pour un coût de 220 000 € TTC.

Travaux pour lesquels la collectivité a obtenu un cofinancement de 78 % grâce aux soutiens de la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson, du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle et du groupe La Poste.



Toute l'actualité France services & Poste Communale de Blénod à votre portée : RDV sur facebook @franceservicesposteblednod !

Partage et chaleur : La Soupe de la Solidarité !



Un rendez-vous annuel de partage, s'est déroulé à l'école Aragon le 20 octobre. Au menu, une délicieuse soupe aux légumes d'automne et une soupe d'hiver, accompagnées de pommes de terre

braisées. Le vin chaud ainsi que le thé à la menthe, préparé par l'association « Notre étoile de l'espoir » de Blénod, ont réchauffé les coeurs. L'événement a été agrémenté de musique grâce au groupe Mousson's bridge (tendance pop rock) de l'école Charles BOQUET. La Soupe de la Solidarité revêt une signification particulière en symbolisant la solidarité et la résilience face aux défis économiques actuels. Cet événement a permis à chacun de partager un moment chaleureux et convivial avec les acteurs de l'entraide et de la solidarité.

DE NOUVELLES ENTREPRISES ONT RÉCEMMENT ÉLU DOMICILE À BLÉNOD, DEVENANT AINSI LES NOUVEAUX VOISINS DE NOMBREUX BELLÉDONIENS !

« DÉCLIC DÉCO » NOUVELLE SOCIÉTÉ DE PEINTRE EN BÂTIMENT !

Elodie et Céline ont récemment fondé leur société sous forme de SAS (société par actions simplifiée), débutant leur aventure entrepreneuriale à partir du 1er septembre. Après avoir exploré diverses opportunités professionnelles, ces deux amies ont décidé de se lancer dans la rénovation d'une maison, qui est aujourd'hui leur résidence secondaire. Cette expérience s'est avérée être une véritable révélation pour elles. Motivées par cette expérience, elles ont entrepris une reconversion professionnelle en tant que peintres en bâtiment en suivant une formation à l'AFPA de Laxou. En plus de l'obtention de leurs diplômes, elles ont enrichi leur expertise grâce à des stages professionnels qui leur ont permis d'acquérir une expérience concrète dans leur domaine. Leur entreprise a établi son siège social à Blénod, et il n'est pas rare de croiser leur camionnette dans les rues de la ville !



Tél : 06 67 07 66 49 / 06 64 54 08 27 ;
mail : declicdeco54@gmail.com

« MAISON CARABIN » VOTRE CHOCOLATIER SUR BLÉNOD !

Depuis mars 2021, Maison Carabin invite les amateurs de chocolat à découvrir son univers gourmand à Blénod. Fondée par Monsieur Carabin et sa compagne, Laurine Pocognoli, cette chocolaterie artisanale offre une gamme variée de délices chocolatés, des pralines aux barres de chocolat, en passant par des créations sur mesure adaptées aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Monsieur Carabin, fort d'une formation approfondie de cinq années à la pâtisserie, chocolaterie, confiserie jusqu'au brevet technique des métiers, acquise à la pâtisserie Recouvreur de Nancy et ensuite à la chocolaterie Schmitt de Gérardmer, apporte son savoir-faire à chaque création. Pour le plus grand plaisir de leurs clients, la chocolaterie propose un service de livraison gratuit dans un rayon de 5 km autour de Blénod.



Tél : 07 87 08 72 26
mail : maison.carabin@gmail.com

Zhang Zhan, UNE VOIX COURAGEUSE

Mise en lumière d'une citoyenne d'honneur très spéciale, Zhang Zhan, dont la détermination à faire connaître la vérité l'a conduite à un combat sans relâche pour la liberté d'expression et d'information.



Lorsque la ville de Wuhan a été confinée en raison de la crise liée au Covid-19, Zhang Zhan, une ancienne avocate, a fait preuve d'un courage extraordinaire. Aux côtés de quelques autres journalistes citoyens, elle a utilisé les réseaux sociaux pour rendre compte des développements de la crise.

En février 2020, elle s'est rendue à Wuhan, épicentre de l'épidémie, afin de témoigner de la situation. Elle a relayé des informations sur l'arrestation d'autres journalistes indépendants et le harcèlement exercé par les autorités envers les familles des patients atteints du Covid-19. Son engagement pour la vérité l'a conduit à être arrêtée et condamnée à quatre ans d'emprisonnement dans le but de la faire taire. Malgré la répression, Zhang Zhan a entamé une grève de la faim en juin 2020 pour protester contre sa détention et clamer son innocence. Les autorités ont répondu en la nourrissant de force contre son gré, et elle a subi des traitements inhumains, y compris des entraves aux pieds et des mains attachées en permanence pendant six mois. En décembre 2020, elle a été condamnée pour avoir "cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public" en raison de ses reportages sur le Covid-19. Même derrière les barreaux, elle a continué sa lutte pour la liberté d'information en poursuivant sa grève de la faim partielle.

La municipalité de Blénod-lès-Pont-à-Mousson a accordé à Zhang Zhan le titre de citoyenne d'honneur en juin 2023, suite à la sollicitation d'Amnesty International, en reconnaissance de son combat acharné pour la liberté d'expression et d'information. Cette distinction s'inscrit dans la lignée des actions politiques menées par la collectivité depuis plus de cinquante ans en faveur de ces valeurs fondamentales. L'histoire de Zhang Zhan est un rappel puissant de l'importance de défendre la liberté d'expression et de soutenir ceux qui risquent tout pour la vérité. Elle est un exemple inspirant de courage et de détermination, et la municipalité est fière de l'accueillir en tant que citoyenne d'honneur de la ville.

1 A LA UNE!



La ville de Blénod poursuit son engagement en faveur de l'éducation

Pour la rentrée scolaire, la municipalité de Blénod a maintenu son engagement de longue date envers l'éducation, en apportant un soutien inestimable aux familles de la commune.

Depuis plus de quarante ans, la ville a travaillé sans relâche pour créer un environnement propice à l'apprentissage, en mettant à disposition des fournitures scolaires gratuites, des allocations de rentrée scolaire, ainsi qu'en récompensant les futurs élèves de 6e du collège de la ville.

UN SOUTIEN CONCRET À L'ÉDUCATION

La conviction que l'état des locaux et le matériel pédagogique sont des éléments cruciaux pour une scolarité réussie a toujours guidé la politique éducative de la ville de Blénod. Cette année ne fait pas exception, d'autant plus que les prix des fournitures scolaires ont augmenté en moyenne de 10 % par rapport à l'année précédente.

DISTRIBUTION DES FOURNITURES SCOLAIRES

La distribution des fournitures scolaires gratuites s'est déroulée de manière organisée pour garantir que chaque élève soit bien équipé dès le début de l'année scolaire.

La Ville de Blénod a alloué un budget significatif à cette initiative, atteignant 8 444.62 euros, soit environ 29.32 euros par collégien. Au total, ce sont 264 élèves du Collège Vincent Van Gogh qui ont bénéficié de cette action.

De plus, la commune a également pris en charge les fournitures scolaires des écoles maternelles et primaires, avec un budget de 20 520 euros pour cette année, soit 38 euros par élève.





RÉCOMPENSES AUX FUTURS 6ÈMES

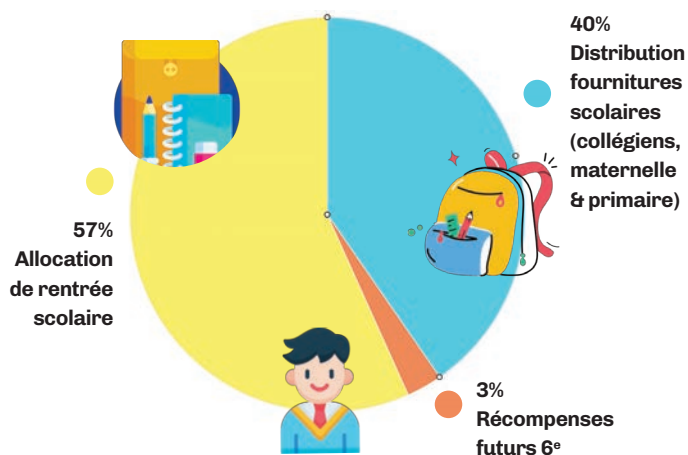
Dans le cadre de cette initiative, 76 élèves de CM2 ont été récompensés, ainsi que 2 élèves bellédoniens scolarisés dans une école extérieure à la ville. Au total, 78 récompenses ont été décernées, démontrant l'engagement de la ville envers l'éducation. Chaque élève a reçu une calculatrice TI Collège Plus et un Manuel Grevisse Collège. Cette distribution a représenté une dépense totale de 2 076.75 euros, soit une moyenne de 26.62 euros par élève.

ALLOCATIONS DE RENTRÉE SCOLAIRE

Il convient de souligner que les élèves et étudiants résidant à Blénod mais scolarisés dans des écoles extérieures à la commune à partir de la 6e ont pu recevoir, sous certaines conditions et s'ils en ont fait la demande dans les temps, une allocation de rentrée scolaire de la part de la commune. Le budget affecté à cette initiative pour la nouvelle année scolaire s'élève à 40 700 euros.

UN ENGAGEMENT BUDGÉTAIRE SIGNIFICATIF

Pour l'année scolaire 2023-2024, un investissement global de 71 741.37 euros a été déployé pour l'ensemble des actions.



La ville de Blénod continue résolument de soutenir les familles et de promouvoir l'éducation. Elle s'efforce de créer un environnement favorable à l'épanouissement académique de ses élèves, démontrant ainsi son engagement envers l'avenir éducatif des habitants.





DIVERTISSEMENT !

Sous ses formes diverses : théâtre, musique, chanson, danse, cinéma, la culture est gage de liberté. Plus que jamais, le spectacle vivant est vecteur de lien social, d'écoute, de générosité et de tolérance. Rires, larmes et plein d'émotions, venez "respirer" à Blénod grâce à une programmation riche et variée !



DÉFILÉ & SPECTACLE DE SAINT-NICOLAS SAMEDI 2 DÉCEMBRE

17H : DÉPART DE LA MAIRIE DU DÉFILÉ ET DU CHAR, accompagnés des échassiers lumineux, au son de la Batucada Del Sol. Jouet lumineux et bonbons distribués aux enfants présents devant la mairie.
18H30 : SPECTACLE MUSICAL INTERACTIF DE ROCK'N ROLL "ECHO LALI", AU CENTRE MICHEL BERTELLE.
Brioches, boissons, photo "studio".
Le tout gratuit !

BLÉNOD

CONCERT GOSPEL MISSISSIPPI

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023 | À 20H
À L'ÉGLISE DE BLÉNOD

Tarifs :

- 12 € tarif plein
- 6 € tarif réduit
- 3 € adhérents carte jeunesse

Vente en mairie !

ÉVÉNEMENTIEL | www.blenod.fr | @blenod.pam | 03 83 80 43 00

CONCERT GOSPEL MISSISSIPPI VENDREDI 8 DÉCEMBRE À 20H À L'ÉGLISE DE BLÉNOD

Gospel Mississippi est né en septembre 1996 à Nancy au sein du club Saint-Nicolas, sur l'initiative d'un musicien qui a rapidement rassemblé des femmes et des hommes pour partager sa passion du chant Gospel. Grâce à ses chants gospel traditionnels, la chorale se démarque pour animer notre événement ! Le chœur Gospel Mississippi dans ces interprétations vous emmène en voyage dans ces lieux où la musique noire africaine et américaine a ses racines.

BLÉNOD Comedy Club SAISON 2023-2024

Zize 25 €
vendredi 15 décembre 2023

Philippe Lellouche 30 €
vendredi 12 janvier 2024

Tony Saint-Laurent 25 €
vendredi 09 février 2024

Kader Bueno 28 €
vendredi 05 avril 2024

Les Décaféinés 25 €
vendredi 03 mai 2024

SALLE JEAN VILAR
3, RUE ST ÉPVRE
54000 BLÉNOD-LES-PAM

Réservations : points de vente habituels

BLÉNOD CORNOLTI

DU 28 FÉVRIER AU 2 MARS 2024

MOUSSON DU RIRE FESTIVAL

28 FÉVRIER **AMINE RADI**

29 FÉVRIER **SELLIG**

1^{ER} MARS **FABIEN OLICARD**

2 MARS **ELODIE POUX**

Centre Michel Bertelle
BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON

RESERVATIONS : POINTS DE VENTE HABITUELS

BLÉNOD CORNOLTI

+ DE DÉTAILS DES SPECTACLES SUR :
WWW.CORNOLTI-PRODUCTION.COM

Les Bellédoniens bénéficient d'un tarif réduit de 3 à 4 € par spectacle, sur présentation d'un justificatif de - 6 mois ainsi qu'une pièce d'identité. Contactez le service événementiel de la mairie, au 03 83 80 43 00.

**BLÉNOD**
les-pont-à-mousson**BCCAS****VOYAGE DES SENIORS
AU TYROL****DU MARDI 21 AU
JEUDI 30 MAI 2024**

La province autrichienne du Tyrol enchante les amateurs de nature par ses magnifiques paysages, ses sites touristiques riches en histoire et culture, et sans oublier son folklore unique. Cette province est sans conteste l'une des plus belles régions d'Autriche. Une destination incontournable où la beauté du cadre et la chaleur des habitants dépasseront toutes vos attentes !

**Tarifs :**

1 650 Euros (Base 50 Participants et plus)
1 680 Euros (Base 45 à 49 Participants)
1 730 Euros (Base 40 à 44 Participants)
Supplément chambre seule : + 190 Euros

**Transport :**

En autocar de Blénod au Tyrol !

**Au programme :**

Ferme équestre, Mines d'argent de Schwaz, fabrique et musée du fromage, visite du château d'Ambras, visite guidée de Salzbourg, temps libre, promenade en bateau sur le lac d'Achensee... et tant d'autres !

+ D'INFOS ?**MAIRIE****220 Avenue Victor-Claude - BP 291 - 54700 BLENOD LES PONT A MOUSSON** **03 83 80 43 00** **www.blenod.fr**

À NOTER !

Amélioration de l'habitat

LES 8 ET 22 NOVEMBRE

Le CAL-SOLIHA assure des permanences OPAH avec la CCBPAM ! Sur réservation : 03 83 87 87 04

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Cours de Gymnastique Volontaire avec le COB



Le COB Gymnastique Volontaire vous propose des cours de gym pour adultes à la Salle Olivier Krumbholz et au Gymnase Jacques-Anquetil de Blénod.

- **Dates : Du 4 septembre 2023 au 4 juillet 2024.**
- **Horaires : lundi (18h30-19h45), mardi (9h30-10h45 et 11h-12h pour la gym modérée), jeudi (18h15-19h30).**

Les cours incluent échauffement, renforcement musculaire, et étirements. Vous pouvez essayer gratuitement deux cours.

Tarifs (Septembre 2023 à Juillet 2024) :

- **1 séance/semaine : 130€.**
- **2 à 3 séances/semaine : 148€.**
- **Cours de gym modérée du mardi (11h-12h) : 120€.**

Possibilité de paiement en 3 fois.

Contactez Claudette Sobczyk au 06 79 60 80 36 ou claudette.sobczyk@sfr.fr pour plus d'infos.



Cérémonies de commémoration du 105^e anniversaire de l'armistice de la grande guerre

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023 À 11H30 – ENTRÉE LIBRE

Au programme :

- Allocution de M. le Représentant des anciens combattants
- Prise de parole de M. Julien Hézard
- Discours de M. le Maire
- Dépôt de gerbes au monument aux morts
- Marseillaise interprétée par les écoliers
- Départ au cimetière
- Dépôt d'une gerbe au carré militaire
- Vernissage de l'exposition "La Grande Guerre" prêtée par l'ONAC



Atelier Théâtre Ados à Blénod !

Un atelier Théâtre Ados est proposé par **Daniel Bourguignon de la compagnie théâtrale "Les Oiseaux de Passage"**, chaque mardi de 17h30 à 19h00, au Centre culturel Pablo-Picasso à Blénod.
Inscription gratuite au 06.76.25.08.02

Représentations théâtrales : Règlements de contes



VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 JANVIER À 20H00
DIMANCHE 21 JANVIER À 15H00
AU CENTRE CULTUREL PABLO PICASSO – TOUT PUBLIC !

Un spectacle composé de deux saynètes loufoques autour des contes de Grimm et Perrault : "Enfin toute la vérité sur le petit Chaperon rouge" d'environ 30 min suivi de "Conte-sultation" qui durera 45min. Une pause sera effectuée entre les deux saynètes.

Tarif plein = 8 € / Tarifs réduits appliqués sur présentation d'un justificatif de moins 6 mois pour les personnes de moins de 12 ans, collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et retraités = 5 €

Pour plus d'informations, contactez Daniel Bourguignon de la compagnie théâtrale "Les Oiseaux de Passage" au 06 76 25 08 02



Vœux du maire à la population

VENDREDI 12 JANVIER 2023 À 18H30
CENTRE MICHEL-BERTELLE

Blénod
LES FONT A-MOUSSON

NOM D'UN CHIEN !

RAMASSEZ !

Les contrevenants s'exposent à une **contravention de 135 € minimum** par les forces de l'ordre.

www.blenod.fr | @blenod.pam | @VilledeBlénod | 03 83 80 43 00



BIEN VIVRE AVEC SON CHIEN À BLÉNOD

Un chien, c'est un compagnon qui vous suit tout au long de sa vie. On dit souvent de lui qu'il est le meilleur ami de l'Homme et aussi le plus fidèle. Que ce soit dans la rue, dans votre maison, ou encore chez vos amis, vous devez vous soumettre à une réglementation précise.



VOUS DEVEZ IDENTIFIER VOTRE CHIEN

L'identification d'un chien tout comme d'un chat est obligatoire avant toute cession gratuite ou payante. Elle doit être faite par le détenteur qui cède l'animal chez un vétérinaire.



VOUS DEVEZ DÉCLARER VOTRE CHIEN S'IL EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE DANGEREUX

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories : chien de garde et de défense et chien d'attaque. Déclarez-le sur : www.service-public.fr



VOUS DEVEZ TENIR VOTRE CHIEN EN LAISSE

Selon le règlement sanitaire départemental, il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique.

Les chiens susceptibles d'être dangereux doivent, eux, être tenus en laisse et muselés.



VOUS DEVEZ SURVEILLER VOTRE CHIEN

Le propriétaire est responsable des dommages causés par son animal que celui-ci ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.



VOUS DEVEZ RAMASSER IMMÉDIATEMENT LES DÉJECTIONS DE VOTRE CHIEN

Tout maître qui ne ramasse pas les déjections de son chien s'expose à un procès-verbal dressé par les forces de l'ordre chargées de surveiller, et ce, même à des heures improbables.

Le montant de cette contravention de quatrième classe s'élève à 135 € minimum auquel s'ajoutera le remboursement des frais de nettoyage par la ville.



SERVEZ-VOUS DANS L'UN DES 10 DISTRIBUTEURS DE CANISACS

Trottoirs, jardins et parcs sont encore malheureusement souvent parsemés de crottes de chiens.

Dix totems pourvus d'une corbeille sont pourtant implantés sur la commune à proximité de la mairie, du centre culturel, de la place du 8-mai-1945, de la plaine de jeux Encluméchamps, de la maison des enfants, du Chemin Vert, de la zone des puits, de la maison de la jeunesse, du centre de loisirs et du stade des Fonderies.

N'hésitez pas à en demander si besoin en mairie, au centre technique et au Centre Communal d'Action Sociale !

Tout manquement à ces obligations peut entraîner, suivant les cas, une amende allant de 68 à 750€.

ENSEMBLE AMÉLIORONS LA SALUBRITÉ PUBLIQUE POUR NOTRE BIEN-ÊTRE !

ÉTAT CIVIL AOÛT-SEPTEMBRE 2023

Naissances : Wiame Baidder, Suleyman Benjder, Enzo Ferchichi, Maximilien Hatrisse, Ali Ozer, Baptiste Gosserez, Hana Louze, Zayd Boulghalg

Mariages : Joëlle Lantonnet et Sébastien Gerber, Caroline Helmer et Julien Boutserin, Marine Storti et Yvann Garcon, Tiffanie Lanfroy et Loïc Bourgeois, Khadija Khalil et Abdeslam Jhabli, Vanessa Sublon et Arnaud Pichois, Liangwen Pang et Boris Clement

Baptêmes républicains : Lyam Schoumacker Cochon, Zachalsky Lucie, Leelou, Melvyn et Noa André

Pacs : Geoffrey Parisot et Errico Fabien

Décès : Gilles Wagner, Annick Bernard, Felt Antoine Gilbert

ZOOM SUR...

l'association Ambroise Croizat de Blénod

Rencontre avec Claudine Niel, Présidente de l'association.



Quand a été créé l'association Ambroise Croizat ?

L'association a vu le jour en 1979, ce qui signifie qu'elle existe depuis plus de 44 ans, offrant ainsi aux seniors de la ville de Blénod ainsi qu'à ses adhérents la possibilité de participer à diverses animations.

Quelle est votre activité ?

L'association Ambroise Croizat a pour mission de générer du divertissement dans la commune de Blénod en offrant des animations exclusives non seulement aux seniors, mais également à l'ensemble des générations.

Repas dansants, belote, loto, ateliers de peinture, chorale, section animation... Nous avons une variété d'activités pour satisfaire tous les goûts !

La plupart de nos événements ont lieu dans les locaux de la résidence d'autonomie Ambroise Croizat, cependant, il est important de noter que nous fonctionnons de manière indépendante de cette entité.

Combien d'adhérents comptez-vous au sein de l'association aujourd'hui ?

Environ 120 membres bénéficient de tous les événements organisés par l'association. Pour devenir membre, une cotisation annuelle de 15€ par personne est requise.

Quels sont les prochains rendez-vous à ne pas louper ?

Chaque mois, nous organisons les événements suivants à la résidence d'autonomie Ambroise Croizat :

- Les 15 novembre et 13 décembre : une animation belote ouverte à tous, comprenant des lots pour chaque participant, une pâtisserie, et une boisson, le tout pour 12 € par personne.
- Les 16 novembre et 21 décembre : un jeu de loto, ouvert aux « juniors » de Blénod et aux membres de notre association, au tarif de 1€ par carton.
- Tous les jeudis : la chorale de l'association se réunit au Centre Culturel Pablo Picasso

Par ailleurs, nous prévoyons également des repas dansants aux dates suivantes :

- Le dimanche 26 novembre à la résidence d'autonomie Ambroise Croizat : au prix de 37 € par personne, boissons comprises.
- Le dimanche 31 décembre au Centre Michel Bertelle : au prix de 82 € par personne, boissons comprises.

+ d'infos

**Pour tout renseignement,
contactez le 06 78 14 21 33.**

Installation d'un nouveau conseiller municipal

À la suite de la démission de Madame Karine Belin, c'est Monsieur Armand Mourot qui a intégré le Conseil municipal, en tant que membre de la liste d'opposition.

Attribution de subventions exceptionnelles

Les élus bellédoniens ont souhaité apporter leur soutien au peuple marocain, durement touché par un séisme dévastateur. Ils ont ainsi décidé de verser une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association PAM'LIER, qui a mis en place une chaîne de solidarité et qui s'est rendue sur place pour aider les habitants et leur fournir de l'équipement de première nécessité.

Reconduction des bons de la Fête du livre et mise à disposition de la ludothèque

Le Conseil municipal a reconduit, à l'unanimité, le bon d'achat d'une valeur de 10 € qui pourra être utilisé lors de la prochaine Fête du livre qui aura lieu le dimanche 5 novembre prochain. Pour rappel, lors de la précédente édition, près de 600 bons avaient été utilisés par les primaires et collégiens bellédoniens.

Enfin, il a été décidé que la ludothèque serait mise à disposition de deux organismes. Le premier : l'association Union des associations d'aide à la famille de Meurthe-et-Moselle qui proposera un atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans, les vendredis matins de 9h30 à 10h30.

Le second : le département de Meurthe-et-Moselle, dans le cadre de son dispositif de soutien à la parentalité, dénommé « Arc-en-Ciel », qui aura lieu les mardis matins de 9h30 à 11h00, hors période de vacances scolaires.

Procédure de modification du PLU : ouverture de l'enquête publique

Le Maire de Blénod-lès-Pont-à-Mousson a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme de la commune de Blénod-lès-Pont-à-Mousson.

A cet effet, Monsieur Claude Nicolas, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson pour une durée de 31 jours du 13 novembre 2023 à partir de 15h00 jusqu'au 13 décembre 2023 à 12h00. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson :

- Lundi 13 novembre de 15h00 à 17h00 ;
- Samedi 2 décembre de 9h00 à 11h00 ;
- Mercredi 13 décembre de 10h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site dématérialisé <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/> et relayé sur le site de la commune de Blénod-lès-Pont-à-Mousson :

<https://www.blenod.fr/fr/accueil.html>

Le dossier d'enquête pourra également être téléchargé sur ce même site internet. Les observations peuvent également être adressées par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur et à partir du registre dématérialisé énoncé ci-dessus.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport du commissaire enquêteur et de ses conclusions motivées sera tenue à la disposition du public pendant une durée d'un an à la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson.

Le projet de modification du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, fera ensuite l'objet d'approbation par le Conseil municipal de Blénod-lès-Pont-à-Mousson. Toutes les informations peuvent être demandées à Monsieur le Maire de Blénod-lès-Pont-à-Mousson.

TRIBUNES LIBRES

Majorité

La solidarité partout, pour toutes et tous

Comme chaque année les habitants bénéficieront des aides à la scolarité qui seront un vrai « coup de pouce » en cette période d'inflation.

À Blénod, la majorité municipale maintient l'universalité des prestations, c'est-à-dire que tout le monde les perçoit quel que soit son niveau de revenu.

Couplé aux aides du CCAS et à la tarification sociale et écologique de l'eau, nous avons fait le choix de ne laisser personne au bord du chemin.

Opposition



Défilé de la **SAINT NICOLAS**

SAMEDI 2 DÉCEMBRE DÈS 17H

17h00

DÉPART DEPUIS LA MAIRIE DE BLÉNOD DU DÉFILÉ ET DU CHAR, ACCOMPAGNÉ DES ÉCHASSIERS LUMINEUX ET AU SON DE LA BATUCADA DEL SOL

18h30

CONCERT "ECHO LALI"
AU CENTRE MICHEL
BERTELLE



JOUETS LUMINEUX ET BONBONS
DISTRIBUÉS AUX ENFANTS PRÉSENTS
DEVANT LA MAIRIE.

BRIOCHES, BOISSONS, PHOTO "STUDIO",
EN SALLE



ENTRÉE LIBRE

